

**Arrêté fixant la composition de la commission  
administrative paritaire compétente à l'égard du corps des  
instituteurs et des professeurs des écoles du département  
de la Seine-et-Marne**

La directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 921-3 ;  
Vu le code général de la fonction publique ;  
Vu le décret n° 82-451 du 28-05-1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;  
Vu l'arrêté du 26 avril 2022 instituant des commissions administratives paritaires au sein des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et de l'enseignement supérieur ;  
Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;  
Vu le décret n° 2014-1029 du 9 septembre 2014 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et pour les élections professionnelles des maîtres des établissements d'enseignement privés des premier et second degrés sous contrat relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;  
Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022 ;  
Vu le procès-verbal de répartition des sièges établi le 8 décembre 2022,

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup> :**

La commission administrative paritaire départementale instituée auprès de la directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne, compétente à l'égard du corps des instituteurs et des professeurs des écoles du département, est constituée comme suit :

**REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION**

**Membres titulaires :**

**Valérie DEBUCHY**, directrice académique des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne  
**Gilles BOUSQUET**, adjoint à la DASEN en charge du 1<sup>er</sup> degré  
**Sylvain DEMONT**, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de Seine-et-Marne  
**Olivier DURIEUX**, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Fontainebleau  
**Pierre BREMONT**, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Champs-sur-Marne  
**Catherine PINTO**, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Lagny-sur-Marne  
**Sylvie DUDON**, inspectrice de l'éducation nationale Pré-élémentaire  
**Hanane MOUGHAMIR**, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Moissy-Cramayel  
**Xavier NICOLAS**, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Meaux Nord  
**Sabah CARIOU**, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Montereau-Fault-Yonne

**Membres suppléants**

**Catherine MASSICOT**, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Melun  
**Jean-Baptiste BECOURT**, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Chaumes-en-Brie  
**Florence GILAT**, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Sénart  
**Martial DEPAGNE**, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Meaux Villenoy  
**Caroline RAFFARD**, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Pontault-Combault

**Sophie RIARD**, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Claye-Souilly  
**Franck MOULHIAC**, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de la Ferté-sous-Jouarre  
**Paul QUESNEY**, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Combs-la-Ville  
**Jean-Charles POCHET**, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'Ozoir-la-Ferrière  
**Anouck DECHAMBRE**, Chef de la division des personnels enseignants

## REPRESENTANTS DU PERSONNEL

### Au titre du FNEC-FP-FO

Titulaire	Suppléant
<b>Laurence DELAPORTAS</b> - PE classe normale - adjointe - EE Héloïse - Melun	<b>Cristina MARTINS</b> - PE hors classe - adjointe - EE Edouard Thomas - ST Thibault-des-Vignes
<b>Karim BENATTI</b> - PE hors classe - adjoint - EE Claude Sigonneau - Montereau-Fault-Yonne	<b>Romain MAHLER</b> - PE classe normale - brigade départementale - EM Les Regalles- Savigny-le-Temple

### Au titre du SNUipp-FSU

Titulaire	Suppléant
<b>Clotilde GAUTHIER</b> - PE hors classe - adjointe - EM Victor Hugo - Montereau-Fault-Yonne	<b>Emmanuel MARTEAU</b> - PE classe normale - brigade départementale - EE Le Château - Nangis
<b>Véronique OSIKA FONTENOY</b> - PSY EN hors classe - EE Les Coloriades - Bailly Romainvilliers	<b>Cathy PAULET</b> - PE classe normale - adjointe - EM Bel Air - TORCY
<b>Thierry GRIGNON</b> - PE hors classe - brigade départementale - EE Beausoleil - Combs la Ville	<b>Clotilde ABOUT-CHEVROLLIER</b> - PE classe exceptionnelle - directrice - EEA Molière - Le Mée-sur-Seine
<b>Julie ALIX</b> - PE classe normale - adjointe - EM Paul Mathery - Avon	<b>Cécile CHATRY</b> - PE classe normale - brigade départementale - EE Noas - Nangis
<b>Florence HUOT</b> - PE classe normale - adjointe - EM Elsa Triolet - Mitry-Mory	<b>Irwin CARTERON</b> - PE classe normale - directeur - EE Jean Rostand - Grégy-les-Meaux

### Au titre du SE Unsa

Titulaire	Suppléant
<b>Luc MICHEL</b> - PE classe normale - brigade départementale - EM Françoise Dolto - Melun	<b>Bertrand DUPONT</b> - PE classe normale - brigade départementale - EE Jules Ferry - Melun
<b>Bénédicte BLIN</b> - PE classe normale - adjointe - EM Henry Maugé - Champagne sur Seine	<b>Lisa ROCHOWIAK</b> - PE classe normale - adjointe - EE Pierre et Marie Curie - Montereau-Fault-Yonne

### Au titre du SNE

Titulaire	Suppléant
<b>Marjorie MARIE</b> - PE classe exceptionnelle - directrice EP - La Chenière - Montcourt Fromonville	<b>Cécile CASTELOT</b> - PE hors classe - EP Jules Verne - Bussy-Saint-Georges

**Article 2** : Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin d'informations administratives de la préfecture de la Seine-et-Marne.

Fait à Melun, le 11/05/2023

Pour le recteur et par délégation,  
l'inspectrice d'académie-directrice académique  
des services de l'éducation nationale de la Seine et-Marne

  
Valérie DEBUCHY